



Évaluation des incidences NATURA 2000

Auvergne
Cantal



CPIE de Haute Auvergne

Site >> Vallées et coteaux

thermophiles
de la région de Maurs

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :	Habitats
N° D'IDENTIFICATION UE :	FR8301065
DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :	Cantal
COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :	Montmurat, Saint-Santin-de-Maurs
SURFACE :	117 ha
SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :	
Site composé de 6 petites entités à l'extrême sud-ouest du département, en limite des départements du Lot et de l'Aveyron, en aval du site « Haute vallée du Lot entre Espalion et Saint-Laurent-d'Olt et gorges de la Truyère, basse vallée du Lot et le Goul » (FR7300874).	
DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :	Validé le 26/06/2000 et réactualisé en 2013
STRUCTURE ANIMATRICE :	CPIE Haute-Auvergne Marie Louvradox, 04 71 48 49 09 Château Saint-Etienne 15000 AURILLAC cpie.haute.auvergne@wanadoo.fr www.cpie15.com



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
6210* Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometea) riches en orchidées	Pelouses sur sols calcaires: - pelouses sèches des plateaux sur calcaires durs à l'origine de sols très superficiels et - pelouses semi-sèches des coteaux marmo-calcaire dans les pentes. Ces pelouses abritent de nombreuses plantes remarquables dont une trentaine d'orchidées plus quelques hybrides avec de nombreuses espèces peu communes ou rares à l'échelle de la région. Superposition possible à un voile de Genévrier commun qui reste peu couvrant et offre un intérêt pour la faune Végétations d'affinité méditerranéenne à sud-atlantique très rares dans la région et en forte régression	Mauvais / Bon / Inadéquat Habitat couvrant 41.9 ha répartis sur l'ensemble des entités du site. Enjeu fort pour le site : Richesse floristique et refuge pour une faune en limite nord de répartition (notamment au niveau des insectes). Déclin en terme d'état de conservation et de surfaces couvertes lié à l'abandon de pratiques pastorales et ponctuellement à l'intensification des pratiques agricoles. Des zones sont sujettes à l'érosion au niveau des pelouses sur calcaires marneux	Destruction par plantations (résineux, Robinier, chênes truffiers)	Proscrire les plantations
			Fertilisation provoquant la banalisation de la flore et la disparition d'espèces patrimoniales (orchidées)	Ne pas fertiliser et favoriser une exploitation agricole extensive
			Altération ou disparition par aménagements, exploitation de granulats, mise en culture, circulation motorisée (tout-terrain), sur-fréquentation	Proscrire
			Altération / disparition par une pression excessive du pâturage	Favoriser la présence d'un pâturage extensif qui n'enrichit pas trop le milieu, ne provoque pas de sur-piétinement et conserve la diversité floristique
			Abandon des pratiques pastorales qui entraîne la densification des graminées et abrisseaux et par conséquent altère voir fait disparaître le milieu par boisement naturel	Favoriser la présence d'un pâturage extensif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés Maîtriser mécaniquement certains ligneux et les refus (fauche, gyrobroyage)
6220* Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea	Pelouses composées d'espèces annuelles imbriquées dans les tonsures des pelouses ouvertes, sur sols calcaires maigres. Ces pelouses sont composées d'une végétation rase et ouverte desséchant en été. Ce type de pelouse à tonalité méridionale est intéressante dans la région puisqu'elle est ici en limite d'aire de répartition.	Inadéquate / bon Surface: 1.5 ha Habitat localisé en mosaïque sur le Puech de Salvageau et sur l'entité de Montmurat Enjeu modéré pour le site, peu représenté avec seulement 1.2% du site mais habitat intéressant.	Abandon des pratiques pastorales qui favorise la fermeture avec passage progressif à un stade de pelouse calcicole puis à un embroussaillage	Maintenir un pâturage extensif qui favorise l'entretien du couvert herbacé ras par le piétinement ponctuel des animaux
			Intensification du pâturage qui provoque un enrichissement du milieu et la transformation de la flore	Favoriser la présence d'un pâturage extensif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés
			Pratique de sports motorisés qui participe à la dégradation du milieu	Proscrire
			Exploitation de carrières	Proscrire
9130 - Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	Hêtraie - chênaie se développant en conditions chaudes et sèches sur sols neutres à calcaires. La strate arbustive est diversifiée et recouvrante (Troène, Houx, cornouiller sanguin, aubépine, églantier, Fragon petit-houx etc.). La strate herbacée est assez abondante avec des espèces rares et protégées comme la Céphalanthère rouge et Lis Martagon. Habitat en limite orientale d'aire de répartition qui présente une combinaison originale marquant la	Bon Surface: 1.67 ha Habitat localisé exclusivement au niveau des versants frais (nord et nord-ouest) de la Garenne de St Santin de Maurs et sur le rebord du plateau. Habitat très peu représenté, mais à forte valeur patrimoniale car très rare pour le Cantal et l'Auvergne. Flore patrimoniale voire protégée au niveau régional (orchidées, Lis martagon). Présence du remarquable Lichen Pulmonaire (Lobaria pulmonaria) et du Pic cendré	Coupes rases et substitutions d'essences	Proscrire
			Exploitation forestière / Travaux forestiers	A proscrire, laisser évoluer naturellement et favoriser la présence de bois mort, de gros bois, d'arbres à cavité pour le maintien de micro-habitats
			Pâturage des sous-bois	Mettre en défens si besoin pour laisser évoluer naturellement les sous-bois

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	confluence entre des influences montagnardes et aquitaniennes.	rare sur le secteur et en limite méridionale d'aire de répartition		
5130 Formation à Genévrier commun sur landes ou pelouses calcaires	Formation à Genévrier commun des plaines et montagnes, résultant le plus souvent de l'évolution des pelouses maigres assez sèches sur calcaire (abandonnées ou encore pâturées)	Bon Surface: 0,4ha En mosaïque avec les pelouses sèches sur le Puech de Salvageau et sur l'entité de Montmurat. Certaines pelouses de plateaux ou de versants sont piquetées de Genévrier commun avec parfois des individus anciens Naturellement associé aux parcours extensifs anciens du fait des refus de pâturage. Enjeu modéré pour le site mais présente un intérêt pour la faune.	Abandon des pratiques pastorales qui stimule la colonisation forestière et entraîne la disparition du Genévrier	Favoriser un pâturage extensif régulier qui maintient l'ouverture du milieu, et pratiquer un débroussaillage manuel ou mécanique si besoin
			Intensification du pâturage qui provoque un surpiétinement et un abrutissement important qui ne permet plus la régénération des populations	Favoriser un pâturage extensif, équilibré entre pression et période de pâturage.
			Les feux pastoraux détruisent les peuplements compte tenu de la grande inflammabilité et combustibilité du Genévrier commun	Proscrire
6510 Pelouses maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche des plaines et collines, exploitées extensivement et assez peu fertilisées, riches en fleurs (fauchées, après la floraison des graminées, une voire 2 fois par an ou fauchées puis pâturées sur la deuxième pousse fin août-début septembre)	Bon Surface: 4,3 ha Localisé sur certaines parties inférieures du secteur de Montmurat et de la Garenne. Du fait d'un sol plus profond et d'un apport latéral d'eau (bas de versant) les pelouses sont remplacées par des prairies. Enjeu modéré pour le site, pas d'espèces patrimoniales ou protégées mais diversité floristique intéressante. Bon état lié à un niveau de fertilisation modéré et d'une fauche assez tardive.	Retournement pour mise en culture, plantation d'arbres, urbanisation qui détruiraient le milieu	Proscrire
			Intensification du pâturage, épandage d'amendements calciques, de fertilisants ou de produits phytosanitaires qui entraînerait un appauvrissement floristique du milieu	Maintenir des pratiques agricoles extensives: fertilisation et amendements limités voir nuls, peu ou pas de produits phytosanitaires et pâturage extensif,
			Intensification de la fauche entraînant un appauvrissement floristique	Maintenir des pratiques traditionnelles de fauche réalisée de préférence après le 15 juin, suivie d'une fauche estivale en août ou début septembre ou d'un pâturage du regain ce qui permet la montée à graines des plantes et leur renouvellement.
			Abandon des pratiques de fauche entraînant l'évolution vers des prairies hautes, appauvries en espèces puis la colonisation d'arbres et d'arbustes	Maintenir des pratiques traditionnelles de fauche tardive
8210 Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Végétation des fentes des pentes rocheuses et des roches calcaires ombragées. Il s'agit de végétation qui pousse à la faveur des petites accumulations de terre dans les fissures et anfractuosités des zones rocheuses.	Inadéquate Surface: 0,01 ha Au niveau d'un d'anciennes carrière de calcaire et de pierre sur le Puech de Salvageau Enjeu faible pour le site, peu représenté, peu de menaces reposent sur cet habitat.	Exploitation des roches	Proscrire l'ouverture de carrières

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1065 Damier de la succise	Papillon de 15-21 mm d'envergure (aile antérieure), aux ailes antérieures fauve pâle dessus avec des dessins noirs d'importance variable, aux ailes postérieures également fauves dessus mais avec une série complète de points noirs dans la bande orange (ceux-ci visibles sur le revers et alors auréolés de jaune clair) ; femelle plus grande. Adeptes des milieux abritant sa plante-hôte (Succise des prés) : prairies et bas-fonds humides, tourbières, mais aussi pelouses et prairies sèches et calcaires.	Inadéquat / Signalé sur les coteaux secs mais non revu depuis. Hormis quelques sourcins, les milieux présents sur le site ne semblent guère propices à la sous-espèce type ; la sous-espèce <i>provincialis</i> pourrait apprécier les lisières entre les pelouses et le milieu forestier, la jeune forêt pionnière du puech de Salvageau et certains talus ou clairières.	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte)	Enrayer la fermeture des milieux via un pâturage extensif par des bovins et si besoin un débroussaillage hivernal des ligneux colonisateurs (ronces, genêts...)
			Embroussaillage des pelouses	Ne pas amender
			Amendements des pelouses et prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment de la plante-hôte	
			Fauche des pelouses, prairies, bords de routes et curage des fossés pendant la période de développement larvaire	Faucher et curer en tenant compte du cycle de développement du papillon
			Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte	Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin
	Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau		

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Ce site de basse altitude et à caractère méridional pour le Cantal est éclaté en 6 petites entités correspondant à des buttes calcaires ; le paysage bocager se compose de pelouses sèches, de pâtures, de prés de fauche, de landes et de petites forêts. Le principal enjeu réside dans la conservation des pelouses sèches, riches en orchidées et abritant des espèces animales en limite nord de répartition (Lézard ocellé, insectes notamment). Ce site est sensible aux modifications des pratiques agricoles aussi bien par la déprise que plus localement par l'intensification. Dans les forêts, on note une hêtraie très remarquable à caractère submontagnard et influences aquitaniennes en versant frais alors que les versants chauds sont occupés par des chênaies mixtes plus thermophiles.

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

Pelouses sèches à la flore diversifiée dont orchidées

- Maintenir ces milieux ouverts et ras par du pâturage extensif
- Limiter l'embroussaillage par du débroussaillage manuel ou mécanique
- Limiter et interdire la fertilisation dans les zones les plus sensibles, ne pas amender
- Ne pas retourner ni utiliser de produits phytosanitaires
- Maintenir une mosaïque de fourrés à Genévriers communs peu couvrants favorable à la faune.
- Eviter le piétinement de certaines pentes marno-calcaires sujettes à l'érosion en période de pluie notamment
- Maintenir et entretenir les éléments paysagers

Prairies de fauche

- Maintenir des pratiques traditionnelles de fauche tardive de préférence après le 15 juin, suivie d'une fauche estivale fin août - début septembre ou d'un pâturage du regain ce qui permet la montée à graines des plantes et leur renouvellement.
- Maintenir des pratiques agricoles extensives: fertilisation et amendements modérés, pas de produits phytosanitaires et pâturage extensif.

Hêtraie - chênaie remarquable

- Pratiquer la non-intervention, constituer un îlot de sénescence garantissant une absence d'exploitation à long terme, avec conservation des arbres à cavités, des arbres morts et des plus gros arbres
- Favoriser la régénération naturelle du hêtre.

Chênaies thermophiles

- Privilégier les essences locales et favoriser des hêtres en mélange
- Pas de coupe à blanc trop grande, en cas d'exploitation privilégier une gestion irrégulière (petites coupes par bouquets)
- Conserver les ourlets forestiers en ménageant une lisière étagée et progressive entre parcelles forestières non pâturées et pelouses



SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne :

<http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r316.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

Site des services de l'Etat du Cantal :

<http://www.cantal.gouv.fr>

SOURCES

Opérateur : CPIE Haute-Auvergne

CPIE Haute Auvergne, Jean-Paul Favre, décembre 2012, Document d'objectifs site Natura 2000 « Vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs – site 54 » Document de synthèse.

Maurin, H., 1995. Le Livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France. Nathan, MNHN, Paris, 175 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

CBNMC, B. Renaux, décembre 2013 «Actualisation de la cartographie des habitats naturels et semi-naturels du site Natura 200 FR8301065 3Vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs», 25 p.

Version Mars 2014

